

Parlez-vous français ?

EXPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE
PUBLIQUE D'INFORMATION
CENTRE GEORGES POMPIDOU

SOMMAIRE

| | |
|----------------------------|-------------------|
| SAINT LOUIS | (1214-1270) p. 13 |
| JEANNE D'ARC | (1412-1431) p. 16 |
| JACQUES CARTIER | (1491-1557) p. 19 |
| RABELAIS | (1494-1553) p. 24 |
| HENRI IV | (1553-1610) p. 28 |
| LA CARTE DE TENDRE | (1654) p. 32 |
| LE GRAND CONDE | (1621-1686) p. 33 |
| LES PRECIEUSES RIDICULES | (1659) p. 34 |
| LOUIS XIV | (1638-1715) p. 38 |
| RACINE | (1639-1699) p. 41 |
| M ^{me} DU DEFFAND | (1699-1777) p. 44 |
| DIDEROT | (1713-1784) p. 45 |
| MARIVAUX | (1688-1763) p. 46 |
| VOLTAIRE | (1694-1778) p. 48 |
| MIRABEAU | (1749-1791) p. 51 |
| NAPOLEON | (1769-1821) p. 54 |
| BALZAC | (1799-1850) p. 57 |
| VICTOR HUGO | (1802-1885) p. 61 |

REALISATION CASSETTE :

Yves Cresson
Bernard Matignon

INGENIEUR DU SON :

Yves Saby

LE FRANÇAIS DE SAINT LOUIS A VICTOR HUGO

L'exposition met en scène l'évolution du français, passé et actuel, à travers l'évocation de son histoire, du XIII^e au XIX^e siècle, et le tableau de la langue française contemporaine.

La galerie historique est constituée d'une série de 14 personnages qui représentent les étapes essentielles de son évolution. Pouvoir écouter les différents modes d'expression du français au cours des siècles permet de saisir immédiatement son évolution.

Reconstituer la prononciation d'un personnage célèbre nécessite aussi de prendre en compte les informations très diverses que l'on possède sur l'homme et son époque. Toute voix, si elle est personnelle par le timbre propre à chaque personne, est aussi marquée par l'âge, le milieu social, l'accent de la région où a vécu le personnage, la mentalité de l'époque. Ces éléments, pris en compte pour chacun d'eux, s'ajoutent aux connaissances psychologiques que les travaux des historiens donnent de leur personnalité.

Certes, une telle reconstitution comporte inévitablement une marge d'incertitude, en ce qui concerne le timbre personnel de chaque voix et l'accent qui ne sont connus de source sûre que pour certains hommes célèbres. Mais elle s'appuie sur l'authenticité des textes et la restitution de la prononciation de chaque époque.

LES TEXTES

La langue, telle qu'elle a été parlée aux différentes époques ne nous est, bien entendu, parvenue qu'au travers des textes, jusqu'à l'invention de l'enregistrement du son (1877).

Les textes les plus anciens nous rapportent presque exclusivement les paroles de ceux qui ont exercé le pouvoir. Mais, même pour les grands personnages, l'examen des textes authentiques fait découvrir que la plupart des phrases célèbres, comme "l'Etat c'est moi" (Louis XIV) ou "Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes" (Mirabeau), n'ont jamais été prononcées en ces termes lapidaires mais ont été forgées probablement, par les auteurs des manuels scolaires, il y a seulement un siècle!

Limiter la reconstitution à des textes authentiques n'aurait pas permis d'inclure les langages plus populaires et plus techniques. Seuls les textes littéraires permettent de les évoquer pour les périodes anciennes. La part de la création littéraire et du style propre à chaque auteur est donc à prendre en compte. Rabelais permet de découvrir le langage des médecins, des religieux, des soldats... mais son témoignage littéraire n'a pas

le caractère d'authenticité de la Vie de Saint Louis de Joinville ou des minutes du procès de Jeanne d'Arc. Les lettres, les portraits comportent aussi la marque d'un genre littéraire. Au XIX^e siècle encore, quand la littérature s'ouvre à l'expression propre aux régions et aux milieux populaires, elle le fait dans certaines limites. La campagne d'Italie par un ancien grognard, racontée par Balzac, doit aussi à l'auteur son pouvoir évocateur de la légende napoléonienne.

LA PRONONCIATION

L'ancien français n'avait pas la fixité relative ni l'homogénéité du français actuel, mais connaissait constamment des variantes. Néanmoins, les historiens de la langue et de la musicologie ont pu reconstituer les prononciations anciennes en s'appuyant sur deux types de documents :

- Les œuvres versifiées qui fournissent soit les assonances (retour de la même voyelle accentuée à la fin d'un groupe de vers), soit les rimes (retour de la même voyelle accentuée et de ce qui la suit).
- Les témoignages des contemporains et les jugements des grammairiens, à partir du XVI^e siècle.

La reconstitution présentée vise donc à mettre en relief les traits essentiels de la prononciation de chaque époque pour permettre une approche de la langue dans son évolution.

Quelques traits :

La diphtongue au prononcé /ao/ existe au Moyen-âge dans des mots comme *saut*, *sauver*. Elle se réduit à /o/ au XVI^e siècle.

Les voyelles placées devant m et n sont toujours nasalisées au Moyen-âge. Le mot *bon*, *bonne* est nasalisé au féminin comme au masculin. *Bonne* est prononcé /on/. A partir du XVII^e siècle, la voyelle suivie d'une consonne nasale placée au début d'une syllabe n'est plus nasalisée. En revanche elle subsiste en fin de syllabe. *Bon* et *bonne* n'ont plus de voyelle nasale commune.

Le /oi/. Au Moyen-âge le groupe /oi/ se prononce /oè/ puis /wè/. A partir du XVI^e siècle une double évolution se dessine.

– A l'imparfait et au conditionnel puis dans les adjectifs ethniques en /oi/ comme *François* le /wè/ se transforme en /è/. Voltaire au XVIII^e siècle adopte l'écriture /ai/ plus proche de la prononciation. Les deux écritures /oi/ et /ai/ existent sous la Révolution. Le /ai/ l'emporte au XIX^e siècle.

– Pour les autres mots en /oi/ une prononciation /wa/ au lieu de /wè/ est critiquée et donc attestée dès le Moyen-âge. Elle se généralise au XVIII^e siècle et triomphe à la Révolution.

Le /r/ est roulé jusqu'au XVII^e siècle. Ensuite celui que nous connaissons se répand, le /r/ roulé restant prononcé par les acteurs, les chanteurs et de nombreux provinciaux.

QUELQUES ETAPES DU DEVELOPPEMENT DU FRANÇAIS

IX^e siècle

De nouvelles langues existent, dérivées du latin et du germanique. Elles sont attestées par le Concile de Tours (813) et les Serments de Strasbourg (842).

X^e-XIII^e siècles

L'ANCIEN FRANÇAIS

Au XII^e siècle, les premiers textes littéraires sont teintés de traits dialectaux. Au XIII^e siècle, des œuvres littéraires plus importantes apparaissent dont le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meung. En 1284 Philippe de Beaumanoir rédige les premières coutumes.

XIV^e-XV^e siècles

LE MOYEN FRANÇAIS

La langue littéraire élimine les particularités locales. Le français progresse avec l'expansion du pouvoir royal. Il est également parlé en Angleterre depuis la conquête normande et le reste jusqu'au XV^e siècle. En Italie son usage est assez répandu.

XVI^e siècle

Le français se développe sur deux fronts :

– Face au latin, jusqu'alors langue unique de la science laïque aussi bien qu'écclésiastique. Au Collège de France (fondé en 1529) l'un des enseignements est pour la première fois donné en langue vulgaire.

L'ordonnance de Villers-Cotterets (15 août 1539) institue le français pour les arrêts et la procédure de justice ; le français est donc la "langue officielle" du royaume de France.

– Dans le midi : de 1450 à 1550, les dialectes d'Oc disparaissent des archives administratives et judiciaires.

XVII^e-XVIII^e siècles

Le français continue à progresser en France, car il est la condition de toute ascension sociale, bien que l'enseignement en soit plutôt médiocre. Le gouvernement royal n'a pas agi autoritairement contre la diversité des parlers. Le bilinguisme existe de fait.

En Europe, le français est la langue de l'élite du Siècle des Lumières, il est parlé par les souverains et tous les esprits éclairés.

Dans le monde, un premier ensemble d'expression française se constitue, à partir du XVII^e siècle au Canada, en Amérique du Nord, dans une partie du continent africain et de l'Océan Indien. Les guerres européennes du XVIII^e siècle en font perdre une grande partie et la France ne conserve que quelques comptoirs et territoires d'Outre-mer.

LA REVOLUTION

A l'instigation de l'Abbé Grégoire est définie nettement une politique linguistique d'unification par le français. La Législative et la Convention organisent l'enseignement par divers décrets. Les résultats de la politique scolaire de la Révolution sont décevants. Mais la conception idéale d'un pays dont tous les citoyens parleraient la même langue fait désormais partie de la mentalité nouvelle. Les concepts de langue et de nation sont dès lors fortement liés.

L'EMPIRE

Sous le régime napoléonien, la centralisation administrative rigoureuse et le service militaire obligatoire créent des conditions très propices au développement du français.


XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, l'expansion du français se confond avec l'histoire de l'instruction publique. Poursuivie avec ténacité sous la III^e République, la scolarisation réussit à faire apprendre le français à une proportion très importante de citoyens.

La fin du XIX^e siècle voit le départ d'une deuxième expansion française sans précédent. Peu à peu, la France devient la métropole d'un vaste ensemble africain et asiatique où elle implante de nombreux établissements d'enseignement du français.

LE FRANÇAIS AU XIII^e SIECLE

Tous les rois de France, depuis Hugues Capet, ont parlé le français. Au XIII^e siècle, sous le règne de Saint Louis, le français est limité à Paris et à ses environs. Mais il est la langue du roi, des

 officiers royaux et de la Cour. Aussi s'est-il progressivement répandu et imposé comme parler directeur, car la langue du roi, celle que parlent à la Cour les grands seigneurs, est sentie comme un modèle.

Le français n'est plus seulement la langue de la vie quotidienne et guerrière, mais il est devenu, au même titre que le latin, la langue employée pour les chartes, les transactions, les conventions, les donations qui valent titres de propriété.

La langue est très marquée par ses traditions orales et par la civilisation féodale qui repose sur le respect de la parole donnée. La parole est un engagement, sur lequel on ne peut pas revenir, ce qui lui donne une gravité sacrée.

Le mouvement de l'expression suit celui de la pensée, il passe de la vérité générale au cas particulier, du proverbe à son application.

La langue du XIII^e siècle se distingue du français actuel par plusieurs traits importants, notamment l'existence des diphtongues, la survivance d'une déclinaison à deux cas, l'omission fréquente du pronom personnel sujet, un ordre des mots différent du nôtre.

SAINT LOUIS (1214-1270)

Au retour de la 7^{ème} croisade (1249-1254), le vaisseau de saint Louis heurte un banc de sable au large de Chypre; le roi refuse d'en descendre, voulant courir les mêmes risques que ses compagnons.

"Seigneurs, je voi que se je descens de ceste net, que elle sera de refus, et voy que il a ceans huit cens personnes et plus. Et pource que chascun aime autretant sa vie comme je faiz la moie, n'oseroit nulz demourer en ceste nef, ainçois demourroient en Cypre, pour quoi, se Dieu plait, je ne mettrai ja tant de gent comme il a ceans en peril de mort. Ainçois demourrai ceans pour mon peuple sauver".

Joinville. Vie de Saint Louis (1306)

"Seigneurs, je vois que si je descends de ce navire, on refusera d'y rester, et je vois qu'il y a ici dedans huit cents personnes et plus. Et parce que chacun aime autant sa vie que moi la mienne, nul n'oserait demeurer en ce navire, mais ils demeureraient à Chypre, c'est pourquoi, s'il plaît à Dieu, je ne mettrai vraiment pas autant de gens qu'il y en a ici en péril de mort. Mais je demeurerai ici dedans pour sauver mon peuple".

Saint Louis tombé gravement malade à Fontainebleau, donne des conseils à son fils sur le métier de roi.

“Biau filz, je te pri que tu te faces amer au peuple de ton royaume, car vraiment je ameraie miex que un Escot venist d’Escocce⁽¹⁾ et gouvernast le peuple du royaume bien et loialment, que que tu le gouvernasses mal apertement”.

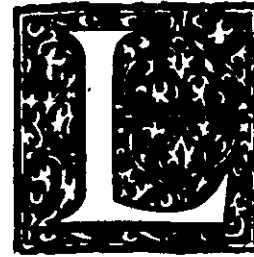
Joinville. Vie de Saint Louis (1306)

“Beau filz, j e te prie de te faire aimer du peuple de ton royaume, car vraiment j’aimerais mieux qu’un Ecossais vînt d’Ecosse et gouvernât le peuple du royaume bien et loyalement, que de te voir le gouverner mal aux yeux de tous”.

NOTES :

(1) que un Escot venist d’Escocce : l’Ecosse était alors à l’une des extrémités du monde connu, et un Ecossais représentait un étranger aux habitudes très différentes.

LE FRANÇAIS AU XV^e SIECLE



Le français pénètre dans beaucoup de domaines où il était peu représenté auparavant : dans les actes, par le biais de l’administration royale et de la justice, dans la vie religieuse des laïcs. Le latin, moins maîtrisé, se trouve de plus en plus limité au domaine de

l’écrit. Les plaidoiries se font en français, notamment au Parlement de Paris devant lequel passent des affaires de tout le royaume. Le droit coutumier, primitivement oral, est désormais rédigé en français.

Pendant la guerre de Cent ans (1337-1453) les seigneurs anglais avaient encore pour langue maternelle le français sous sa forme anglo-normande. A la fin de la guerre de Cent ans, tandis que les Anglais se replient en Angleterre et ont tendance à abandonner le français en France, la royauté utilise le français pour unifier le royaume.

Les œuvres littéraires de cette époque n’ont plus de caractères dialectaux. Les écrivains n’emploient plus qu’une langue d’oïl unifiée, à l’exclusion des termes régionaux.

La langue parlée par Jeanne d’Arc offre moins de différences avec notre langue que l’ancien français. La déclinaison a disparu, l’ordre des mots se rapproche de celui du français moderne. Toutefois le pronom sujet est encore souvent omis.

La langue de Jeanne d’Arc, que nous connaissons par les actes de son procès, est exceptionnellement dense et révèle qu’elle connaissait la théologie.

JEANNE D'ARC (1412-1431)

Jeanne d'Arc fut jugée, puis brûlée vive à Rouen en 1431. Le texte du procès nous a été conservé; la version la plus ancienne qui est en français, a été rédigée après les interrogatoires, dans le temps du procès.

Les juges demandent à Jeanne pourquoi elle a voulu s'échapper en sautant de la forteresse de Beaurevoir, où les Bourguignons la retenaient prisonnière, avant de la vendre aux Anglais :

Je le faisoye non pas en esperance de moi deesperer⁽¹⁾, mais en esperance de sauver mon corps et de aler secourir plusieurs bonnes gens qui estoient en necessité. Et après le sault m'en suis confessee et en ai requis mercy a nostre Sire, et en ai pardon de nostre Sire⁽²⁾. Et croi que ce n'estoit pas bien fait de faire ce sault; mais fust mal fait.

Les juges demandent à Jeanne si elle pense être en état de grâce :

Interroguee sy elle scait qu'elle soit⁽³⁾ en la grace de Dieu : Se je n'y suis, Dieu m'y veuille mettre; et se je y suis, Dieu m'y veuille tenir.

Pressée par ses juges de renier que Dieu lui avait donné mission de secourir le roi et de prendre les armes, Jeanne finit par se soumettre. Mais elle se reprend peu après, ce qui va provoquer sa condamnation à mort, et elle s'en explique :

Mes voix m'ont dit que Dieu m'a mandé, par saintes Katherine et Margarine, la grande pitié de la trayson que je consentis en faisant l'abiuration et revocation⁽⁴⁾ pour sauver ma vie; et je me damnois pour sauver ma vie;

Se je dirois⁽⁵⁾ que Dieu ne m'avoit envoyée, je me dampnerois; vray est que Dieu m'a envoyée.

De paour du feu j'ai dit ce que j'ai dit.

NOTES :

(1) non pas en esperance de moy deesperer : *non pas avec l'intention de me tuer par désespoir.*

(2) et en ai pardon de nostre Sire : *et j'en ai reçu pardon de Notre Seigneur. Sire et Seigneur sont deux formes du même mot, le premier au cas sujet, le second au cas régime. La déclinaison ayant disparu, on emploie indifféremment l'une ou l'autre forme.*

(3) sy elle scait qu'elle soit : *si elle pense être. Le subjonctif marque ici l'indétermination.*

(4) en faisant l'abiuration et revocation : *en abjurant et reniant ce que j'avais dit.*

(5) si je dirois : *si je disais.*

L'AFFERMISSEMENT ET L'EXPANSION DU FRANÇAIS AU XVI^e SIECLE



U XVI^{ème} siècle, le français prend un essor considérable. La royauté, dont l'autorité se développe, joue un grand rôle en ce sens, parce qu'elle pense que la diffusion du français doit assurer une plus grande cohésion nationale. En 1539, sur ordre de François 1^{er},

l'ordonnance de Villers-Cotterets impose l'usage du français dans les actes et les opérations de justice. Ainsi le français règne seul dans la langue administrative et judiciaire, où il remplace définitivement le latin. Il pénètre également, au détriment du latin, dans la philosophie, la médecine et les sciences. Les traductions en français, en particulier celle de la Bible, se multiplient et se répandent partout, grâce à l'imprimerie.

A cette époque, le français n'est pas parlé qu'en France. En Europe il maintient et développe les positions qu'il avait prises dès le Moyen-Age. En Angleterre les rois le parlent, le lisent et l'écrivent; la bourgeoisie l'utilise, le peuple le comprend un peu. Charles-Quint avait le français pour langue maternelle; la Cour suivait son exemple. La diffusion du français a été importante à cette époque dans le Palatinat et la rive gauche du Rhin, sous l'influence de Charles-Quint et de la Réforme.

Avec Jacques Cartier s'annonce la belle aventure du français dans les pays exotiques et les terres nouvellement découvertes.

JACQUES CARTIER (1491-1557)

Né et mort à Saint-Malo. Jacques Cartier a dirigé deux expéditions et participé à une troisième vers Terre-Neuve et le Canada, en 1534, 1535 et 1542. C'est François 1^{er} qui les a lancées et c'est à lui que Jacques Cartier dédie le récit de son second voyage.

Il exprime son émerveillement devant ce qu'il découvre dans le nouveau monde : objets insolites, richesses inouïes, coutumes étranges de ces peuples innocents.

Ils ont aussi une herbe de quoi ils font grand amas durant l'été pour l'hiver, laquelle ils estiment fort, et en usent les hommes seulement⁽¹⁾, en la façon qui ensuit⁽²⁾. Ils la font sécher au soleil, et la portent à leur col en une petite peau de beste en lieu de sac, avecque un cornet de pierre ou de bois. Puis à toute heute, font poudre de la dite herbe⁽³⁾, et la mettent à l'un des bouts du dit cornet, puis mettent un charbon de feu dessus et soufflent par l'autre bout tant, qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et les nazilles⁽⁴⁾, comme par un tuyau de cheminée; ils disent que cela les tient sains et chaudement, et ne vont jamais sans les dites choses. Nous avons expérimenté la dite fumée, après laquelle avoir mis dedans notre bouche, semble y avoir de la poudre de poivre, tant est chaude⁽⁵⁾.

Le mot tabac n'apparaît en français qu'en 1599, 64 ans après le voyage de Jacques Cartier. Emprunté par l'espagnol à la langue des Arouaks d'Haïti, il désigne d'abord le tuyau destiné à inhaler la fumée de tabac.

NOTES :

(1) et en usent les hommes seulement : *les hommes sont seuls à en user. Le sujet est inversé.*

(2) en la façon qui ensuit : *de la façon suivante.*

(3) font poudre de la dite herbe : *font de la poudre avec la dite herbe.*

(4) les nazilles : *les narines.*

(5) tant est chaude : *tant elle est chaude. Le pronom personnel sujet est encore parfois omis au XVIème siècle.*

Le dit peuple vit quasi en communauté de biens assez de la sorte des Brézilliens⁽¹⁾, et sont tous vestus de peaux de bêtes sauvages, et assez pauvrement. L'hyver, ils sont chaussés de chausses et souliers, et l'été vont deschaux⁽²⁾. Ils gardent l'ordre de mariage, fors que⁽³⁾ les hommes prennent deux ou tois femmes : et dempuis que le mari est mort⁽⁴⁾ jamais les femmes ne se remarient, mais font le deuil de la dite mort toute leur vie, et se teignent le visage de charbon pilé et de graisse, comme l'espaisseur d'un couteau, et à cela cognoist-on qu'elles sont veuves.

Extraits du second voyage

NOTES :

(1) assez de la sorte des Brézilliens : *comme le font les Brésiliens.*

(2) deschaux : *déchaussés.*

(3) fors que : *sauf que.*

(4) dempuis que le mari est mort : *à partir du moment où leur mari est mort.*

Et sur cette haute montagne ou promontoire nous trouvasmes une belle fontaine très-proche du dit fort : joignant lequel nous trouvasmes bonne quantité de pierres, que nous estimions être diamans⁽¹⁾. De l'autre côté de la dite montagne et au pied d'icelle, qui est vers la grande rivière⁽²⁾, se trouve une belle mine du meilleur fer qui soit au monde, laquelle s'étend jusques proche de notre fort, et le sable sur lequel nous marchions est terre de mine parfaite, prête à mettre au fourneau. Et sur le bord de l'eau nous trouvâmes certaines feuilles d'un or fin⁽³⁾, aussi épaisses que l'ongle. Et en quelques endroits nous avons trouvé des pierres comme diamans, les plus beaux, polis et aussi merveilleusement taillés qu'il soit possible à homme de voir ; et lorsque le soleil jette ses rayons sur iceux, ils luisent comme si c'étoient des étincelles de feu.

Extraits du troisième voyage

NOTES :

(1) nous trouvasmes bonne quantité de pierres, que nous estimions être diamans : *ce sont des quartz, que Jacques Cartier prend pour des diamants.*

(2) la grande rivière dont il est question est ici le Saint Laurent.

(3) nous trouvâmes certaines feuilles d'un or fin : *ce sont en réalité des feuilles de mica.*

L'ENRICHISSEMENT DU VOCABULAIRE

Au XVI^e siècle, le français a connu un enrichissement de vocabulaire qui fut l'un des plus importants de son histoire. La "Défense et Illustration de la langue française" (1549), de nombreux écrits de Ronsard et d'autres écrivains témoignent d'une volonté d'enrichir le français.

On emprunte à d'autres langues, telles que le latin, le grec ou l'italien. Les mots nouveaux, créés par dérivation ou composition, sont généralement "moulez et façonnez sus un patron desjà receu du peuple" (Ronsard). La langue littéraire fait revivre d'anciens mots français dont l'usage s'est perdu, elle utilise de nombreux termes techniques, empruntés au langage des métiers, aux sciences, à la médecine, elle se sert des mots dialectaux, wallons, picards, et "de toutes les provinces de France". Aussi a-t-on l'impression d'une langue foisonnante.

RABELAIS (1494-1553)

Rabelais participe pleinement au mouvement humaniste d'enrichissement du français. Il se sert selon les besoins des termes dialectaux, de tous les vocabulaires spécialisés et des différents registres de la langue. Son style donne l'impression de la parole vivante, son ton change perpétuellement selon l'objet du récit.

En 1534 il publie "Gargantua". Dans le récit de la guerre Picrocholine, Frère Jean des Entommeures se bat contre des ennemis venus piller la vigne de son abbaye. C'est un récit littéraire, qui témoigne avec justesse des différents parlars de son temps : langue populaire, dialectes, langue savante et médicale.

En l'abbaye estoit pour lors un moyne claustrier⁽¹⁾, nommé Frère Jean des Entommeures, jeune, guallant⁽²⁾, frisque⁽³⁾, de hayt⁽⁴⁾, bien à dextre, hardy, aventureux, délibéré, hault, maigre, bien fendu de gueule, bien advantaigé en nez, beau despescheur d'heures, beau desbrideur de messes, beau descroteur de vigiles, pour tout dire sommairement vray moyne si oncques en feut⁽⁵⁾ depuis que le monde moynant moyna de moynerie ; au reste clerc jusques ès dents en matière de bréviaire.

Il chocqua doncques si roidement sus eulx, sans dyre guare, qu'il les renversoyt comme porcs, frapant à tors et à travers, à vieille escrime⁽⁶⁾. Es uns escarbouilloyt la cervelle, ès aultres rompoyt bras et jambes, ès aultres deslochoyt les spondyles du coul⁽⁷⁾, ès aultres demouloyt les reins⁽⁸⁾, avalloyt le nez⁽¹⁰⁾, poschoyt les yeux, fendoyt les mandibules⁽⁹⁾, enfonçoyt les dens en la gueule, descrouloyt les omoplates, sphaceloit les grèves⁽¹¹⁾, desgondoit les ischies⁽¹²⁾, débezilloit les fauciles⁽¹³⁾.

Si quelqu'un se vouloyt cascher entré les sèpes plus espès, à icelluy freussoit toute l'areste du douz et l'esrenoit⁽¹⁴⁾ comme un chien.

Si aulcun saulver se vouloyt en fuyant, à icelluy faisoyt voler la teste en pièces par la commissure lambdoïde⁽¹⁵⁾.

Si quelqu'un gravoyt⁽¹⁶⁾ en une arbre, pensant y estre en seureté, icelluy de son baston empaloit par le fondement.

Si quelqu'un de sa vieille congnoissance luy crioyt :

"Ha, Frère Jean, mon amy, Frère Jean, je me rend ! - Il t'est (disoyt-il) bien force ; mais ensemble tu rendras l'âme à tous les diables".

Et soubdain luy donnoit dronos⁽¹⁷⁾. Et si personne tant feust esprins de témérité qu'il luy voulust résister en face, là monstroit-il la force de ses muscles, car il leurs transperçoit la poitrine par le mediastine⁽¹⁸⁾ et par le cueur. A d'aultres donnant suz la faulte des coustes, leurs subvertissoyt l'estomach⁽¹⁹⁾, et mouroient soubdainement. Es aultres tant fièrement frappoyt par le nombril qu'il leurs faisoyt sortir les tripes. Es aultres parmi les couillons persoyt le boiau cullier. Croiez que c'estoyt le plus horrible spectacle qu'on veit oncques.

NOTES :

- (1) un moine claustrier : *un moine cloîtré.*
- (2) guallant : *hardi.*
- (3) frisque : *pimpant.*
- (4) de hayt : *décidé.*
- (5) si oncques en feut : *s'il y en eut jamais.*
- (6) frapant à tors et à travers, à vielle escrime : *au lieu de frapper selon les règles de l'escrime enseignées par les maîtres venus d'Italie.*
- (7) deslochoyt les spondyles du col : *démettait les vertèbres du cou.*
- (8) demouloyt les reins : *disloquait les reins.*
- (9) les mandibules : *les mâchoires.*
- (10) avaloyt le nez : *enfonçait le nez.*
- (11) sphaceloyt les grèves : *meurtrissait les jambes .*
- (12) desgondoit les ischies : *déboitait les os de la hanche.*
- (13) débezilloit les fauciles : *mettait en pièces les os des membres.*
débeziller : *terme du Berry.*
focile (ou faucile) : *tantôt le radius et le cubitus, tantôt le tibia et le péroné.*
- (14) l'esrenoit : *lui brisait les reins.*
- (15) la commissure lambdoïde : *structure du crâne en forme de la lettre grecque "lambda".*
- (16) gravoyt : *grimpait.*
- (17) lui donnoit dronos : *lui donnait des coups (terme languedocien).*
- (18) le mediastine : *cloison qui sépare en deux la poitrine.*
- (19) leur subvertissoyt l'estomach : *leur retournait l'estomac.*

LE FRANÇAIS ET LES PARLERS REGIONAUX

Au XVI^e siècle, c'est à Paris qu'on parle le français le plus pur. On a ce sentiment dans toute la France et les gens cultivés cherchent à l'imiter, s'ils ne sont pas à Paris. "Mon langage français est altéré, dit Montaigne, et en la prononcia-tion et ailleurs, par la barbarie de mon creu : je ne vis jamais homme des contrées de deçà qui ne sentit bien évidemment son ramage et qui ne blessast les oreilles pures françaises".
Toutefois on n'hésite pas à introduire des termes dialectaux dans la langue parlée et écrite, s'ils semblent plus pertinents. "Au rebours c'est aux paroles à servir et à suivre, et que le Gascon y arrive, si le François n'y peut aller". (Montaigne, "Essais").

HENRI IV (1553-1610)

Né à Pau, Henri IV a toujours conservé l'accent béarnais. Roi de Navarre en 1562, il devient roi de France en 1589 et attire à la cour beaucoup de gens de langue d'oc, au point que les médisants qualifient la cour de "carrefour de dialectes".

En 1598, il promulgue l'Edit de Nantes qui accorde aux protestants notamment la liberté de culte. Pour en obtenir l'enregistrement, il est obligé d'intervenir plusieurs fois au parlement de Paris :

La nécessité m'a faict faire ces edicts pour la mesme nécessité que j'ay faict celluy-cy. J'ay aultrefois faict le soldat ; on en a parlé, et n'en ay pas fait semblant. Je suis Roy maintenant et parle en Roy. Je veulx estre obéï. A la vérité les gens de justice sont mon bras droict, mais si la gangrenne se met au bras droict, il fault que le gauche le coupe. Quand mes regimens ne me servent pas, je les casse.

L'échange de lettres entre Henri IV et François Miron témoigne de la simplicité des rapports du roi avec ses sujets :

François Myron, Prévost des Marchands,
au Roy Henri IV

Je le répète à mon cher maistre et Souverain bien-aimé : c'est une malheureuse idée de bastir des quartiers à l'usage exclusif d'artisans et d'ouvriers. Dans une cappitalle où se trouve le Souverain, il ne faut pas que les petits soyent d'un côté et les gros et dodus de l'autre, c'est beaucoup et plus sûrement mélangés ; vos quartiers pôvres deviendraient des citadelles qui bloqueraient vos quartiers riches.

Or, comme le Louvre est la partye belle, il pourroit se faire que les balles vinsent ricocher jusques sur votre couronne... je ne veulx pas, Syre, estre le complice de cette mesure.

17 octobre 1604, François Myron

Réponse du Roi Henri IV

Compère, vous estes vif comme un hanetton, mais en fin de compte, ung brave et loyal sujet. Soyez content. On fera vos vollontez, et le Roy de France ira longtemps à votre écolle de sagesse et de prud'homie, ... je vous attends à soupper et vous embrasse.

Henry

Gabrielle d'Estrée (1573-1599) fut la maîtresse de Henri IV, qui lui composa cette chanson, selon l'habitude des rois de France qui jouaient de la musique et en composaient parfois eux-mêmes.

Charmante Gabrielle,
Percé de mille dards,
Quand la gloire m'appelle
Sous les drapeaux de Mars,
Cruelle départie,
Malheureux jour!
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour!

XVII^e SIECLE LA PRECIOSITE

La préciosité est un phénomène social en même temps qu'un courant littéraire qui marque profondément la langue au XVII^e siècle. Les courtisans et les gens de lettres prennent l'habitude de se réunir dans des salons que tiennent des femmes brillantes comme Madame de Rambouillet ou Mademoiselle de Scudéry. Malherbe, Vaugelas, Voiture, Corneille, Chapelain ont fréquenté ces salons où l'on s'occupait de littérature en tenant des conversations galantes et raffinées. Mouvement féminin, l'esprit précieux se caractérise par la recherche de la distinction, le goût des choses de l'esprit et la tendance au romanesque.

Le désir de se distinguer s'affirme aussi dans le langage. Par bienséance, les précieux rejettent les mots réalistes, populaires ou les termes de métier. Ainsi va se créer une hiérarchie de mots nobles et de mots bas qui affectera le langage pour deux siècles. Les précieux usent de figures de style pour remplacer toute expression jugée trop triviale ou trop simple : on parle ainsi de "conseiller des grâces" pour un miroir (périphrase), de "traître" pour un paravent (métaphore), de "martyre" d'un amant (hyperbole).

Passées les extravagances de la préciosité devenue ridicule, la langue restera durablement marquée par le goût pour la qualité de l'expression.

LA CARTE DE TENDRE (1654)

La "Carte de Tendre" fut créée dans le salon de Mlle de Scudéry au cours de l'hiver 1653-1654. Mlle de Scudéry l'inséra dans le tome II de sa "Clélie" qui parut entre 1654 et 1660 et connut un très grand succès. Elle y décrit les trois sortes d'amour - inclination, estime et reconnaissance - que symbolisent trois fleuves ;

Mais Madame, comme il n'y a point de chemins où l'on ne se puisse esgarer, Clelie a fait, comme vous le pouvez voir, que si ceux qui sont à Nouvelle Amitié, prenoient un peu plus à droit, ou un peu plus à gauche, ils s'esgareroient aussi : car si au partir de Grand Esprit, on alloit à Negligence, que vous voyez tout contre sur cette Carte ; qu'en suite continuant cét esgarement, on allast à Inesgalité ; de là à Tiedeur ; à Legereté ; & à Oubly ; au lieu de se trouver à Tendre sur Estime, on se trouveroit au Lac d'Indifferance que vous voyez marqué sur cette Carte ; & qui par ses eaux tranquiles, represente sans doute fort iuste, la chose dont il porte le nom en cét endroit.

LE GRAND CONDE (1621-1686)

Il a symbolisé l'idéal des précieuses. Mlle de Scudéry s'est inspirée de lui en écrivant "Artamène ou le Grand Cyrus". Le cardinal de Retz a fait de lui, un peu plus tard, dans ses "Mémoires", un portrait célèbre, en portant à la perfection un genre littéraire très en vogue dans les salons précieux :

Monsieur le Prince est né capitaine, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, à César et à Spinola. Il a égalé le premier ; il a passé le second. L'intrépidité est l'un des moindres traits de son caractère. La nature lui avait fait l'esprit aussi grand que le cœur. La fortune, en le donnant à un siècle de guerre, a laissé au second toute son étendue ; la naissance, ou plutôt l'éducation, dans une maison attachée et soumise au cabinet, a donné des bornes trop étroites au premier.

Ce défaut a fait qu'avec l'âme la moins méchante, il a fait des injustices ; qu'avec le cœur d'Alexandre, il n'a pas été exempt, non plus que lui, de faiblesse. Il n'a pu remplir son mérite, c'est un défaut ; mais il est rare, mais il est beau.

LES PRECIEUSES RIDICULES (1659)

En se moquant des précieuses, Molière reprend des traits de leur langue dans "Les Précieuses Ridicules" (1659):

Magdelon

Viste, voiturez-nous icy les commoditez de la conversation ⁽¹⁾.

Mascarille

Mais au moins, y-a-t-il seureté icy pour moy?

Cathos

Que craignez-vous?

Mascarille

Quelque vol de mon cœur, quelque assassinat de ma franchise. Je vois icy des yeux qui ont la mine d'estre de fort mauvais garçons, de faire insulte aux libertez⁽²⁾, & de traiter vne ame de Turc à More⁽³⁾. Comment diable, d'abord qu'on les approche, ils se mettent sur leur garde meurtrière? Ah! par ma foy je m'en défie, & je m'en vais gagner au pied⁽⁴⁾, ou je veux caution bourgeoise qu'ils ne me feront point de mal.

Magdelon

Ma chère, c'est la caractère enjoué.

Cathos

Je vois bien que c'est vn Amilcar⁽⁶⁾.

Magdelon

Ne craignez rien, nos yeux n'ont point de mauvais desseins, & vostre cœur peut dormir en assurance sur leur prud'homie.

Cathos

Mais de grâce, Monsieur, ne soyez pas inexorable à ce fauteuil qui vous tend les bras il y a vn quart d'heure, contentez vn peu l'envie qu'il a de vous embrasser.

NOTES:

(1) les commodités de la conversation : *les fauteuils.*

(2) faire insulte aux libertés : *porter atteinte à ma liberté.*

(3) traiter une âme de Turc à More : *traiter quelqu'un sauvagement, comme les Turcs traitaient les Maures qu'ils avaient asservis.*

(4) je m'en vais gagner au pied : *je vais m'enfuir (locution triviale).*

(5) je veux caution bourgeoise : *je veux une garantie solide.*

(6) c'est un Amilcar : *type de l'amant spirituel, agréable et empressé auprès des femmes.*

XVII^e SIECLE UNE ETHIQUE DU LANGAGE : LE BON USAGE

Fondée par Richelieu en 1635, l'Académie française eut pour rôle "de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les sciences et les arts". Pour y arriver les académiciens devaient écrire une grammaire, faire un dictionnaire et critiquer les nouveaux ouvrages afin de fixer le bon usage.

A Versailles, la Cour constitue le modèle et impose au français son exemple.

Les grammairiens deviennent essentiellement prescriptifs, avec Vaugelas et ses successeurs. Ils définissent le bon usage et condamnent ce qui s'en écarte.

La politesse a une extrême importance elle est un trait essentiel de l'honnête homme, et elle a une répercussion très forte sur le langage qui ne doit pas s'écarter des règles de la bienséance. Le souci de clarté ménage l'effort de compréhension de l'interlocuteur et doit ne laisser aucun doute sur l'intention de celui qui parle. En ce sens, il fait partie de l'esprit de politesse. Le langage a une éthique.

La langue classique vise à la parfaite harmonie de la pensée et de l'expression. Elle est à l'image de la belle étiquette de la Cour de Louis XIV, avec pour base "la subordination du mot dans la phrase, de la phrase dans la page, de la page dans l'œuvre" (A. Gide).

"A la Cour on prononce beaucoup de mots écrits avec la dyptongue oi, comme s'ils estoient écrits avec la dyptongue ai, parce que cette dernière est incomparablement plus douce & plus délicate.

A mon gré c'est une des beautés de notre langue à l'ouïr parler que la prononciation d'ai, pour oi; je faisais, prononcé comme il vient d'être écrit, combien a-t-il plus de grâce que, je faisais, en prononçant à pleine bouche la dyptongue oi, comme l'on fait d'ordinaire au Palais?

On peut néanmoins assurer que presque par tout oi ne finissant par le mot, se prononce en oi, & non pas en ai. Ainsi il faut dire, avoine, avec toute la Cour & non pas aveine avec tout Paris".

(Vaugelas)

LOUIS XIV (1638-1715)

Il avait une voix fluette, qui contrastait avec son goût de l'autorité et du pouvoir absolu. En 1661, après la mort de Mazarin, il décide de gouverner sans premier ministre :

Je résolu sur toutes choses de ne point prendre de premier ministre ; rien n'étant plus indigne que de voir d'un côté toutes les fonctions, et de l'autre le seul titre de roi.

Mémoires de Louis XIV

Quand on a l'Etat en vue, on travaille pour soi. Le bien de l'un fait la gloire de l'autre. Quand le premier est heureux, élevé et puissant, celui qui en est cause en est glorieux, et par conséquent doit plus goûter que ses sujets, par rapport à lui et à eux, tout ce qu'il y a de plus agréable dans la vie.

Mémoires de Louis XIV

Colbert fut l'un des principaux ministres de Louis XIV, dirigeant les Finances, la Maison du Roi, à quoi s'ajouta, plus tard, la Marine. Dans ce billet du 23 avril 1671 qui lui est adressé, Louis XIV use d'un ton qui nous révèle son caractère altier :

C'est la mémoire des services que vous m'avez rendus et mon amitié qui me donnent ce sentiment ; profitez en et ne hasardez plus de me fâcher encore, car après que j'aurai entendu vos raisons et celles de vos confrères, et que j'aurai prononcé sur toutes vos prétentions, je ne veux plus jamais en entendre parler.

Voyez si la Marine ne vous convient pas, si vous ne l'avez pas à votre mode, si vous aimeriez mieux autre chose ; parlez librement, mais après la décision que je vous donnerai, je ne veux pas une seule réplique.

Louis XIV a protégé les arts et les lettres, cherchant en tout sa gloire, ainsi qu'en témoigne ce discours à la petite académie, chargée de rédiger les textes officiels (devises de médailles, inscriptions).

Vous pouvez, Messieurs, juger de l'estime que je fais de vous puisque je vous confie la chose au monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire.

Voltaire a rapporté dans "Le siècle de Louis XIV", les dernières paroles que Louis XIV adressa, sur son lit de mort, au futur Louis XV :

J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitiez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites.

XVII^e SIECLE UNE ESTHETIQUE DE LA LANGUE

Il existe une hiérarchie des genres qui est à l'image de la hiérarchie sociale. La conversation forme un genre bien défini, qui a ses règles et son style : le naturel, qui est soumis à la raison ; une expression de soi, sincère mais réservée ; une sobriété qui sait se limiter avant d'incommoder ; un bon goût commun qui amène les interlocuteurs à trouver des mots aptes à "plaire et à toucher".

Dans les textes écrits, à chaque genre correspond un ton et un style. La tragédie est l'un des genres les plus élevés. On y retrouve l'esprit de la conversation, sa politesse et son goût parfait. La poésie donne une harmonie à des situations poussées à leur paroxysme et crée une beauté dans l'expression, qui est recherchée par prédilection à cette époque.

Racine est un exemple de la perfection classique : en utilisant moins de 5 000 mots, il a composé des vers d'une élégance et d'une harmonie que personne n'a surpassées.

RACINE (1639-1699)

Lors de la réception à l'Académie Française de Thomas Corneille, le 2 janvier 1685, Racine prononce un discours où, faisant l'éloge du grand Corneille, il définit son idéal du théâtre :

Vous savez en quel état se trouvait la scène française lorsque Corneille commença à travailler. Quel désordre ! Quelle irrégularité ! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre ; les auteurs aussi ignorants que les spectateurs ; la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance ; point de mœurs, point de caractères ; la diction encore plus vicieuse que l'action et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement : en un mot toutes les règles de l'art, celles mêmes de l'honnêteté et de la bienséance partout violées.

Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poème dramatique parmi nous, votre illustre frère, après avoir quelque temps cherché le bon chemin et lutté, si j'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin inspiré d'un génie extraordinaire, et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accorda heureusement le vraisemblable et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux.

Avec Racine, la langue atteint une perfection qui va servir de modèle aussi bien aux prosateurs qu'aux poètes.

Adieux de Bérénice à Titus :

Je n'écoute plus rien : et, pour jamais, adieu...
Pour jamais ! Ah ! Seigneur ! songez-vous en
vous-même
Combien ce mot cruel est affreux quand on
aime ?
Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-
nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous ;
Que le jour recommence, et que le jour finisse,
Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice,
Sans que, de tout le jour, je puisse voir Titus ?

Bérénice, 1670

*Phèdre croit que son époux Thésée est mort.
Elle déclare son amour à son beau-fils Hippolyte :*

Oui, prince, je languis, je brûle pour Thésée :
Je l'aime non point tel que l'ont vu les enfers,
Volage adorateur de mille objets divers,
Qui va du dieu des morts déshonorer la couche ;
Mais fidèle, mais fier, et même un peu farouche,
Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après
soi,
Tel qu'on dépeint nos dieux, ou tel que je vous
vois.

Phèdre, 1677

LES SALONS AU XVIII^e SIECLE

La Cour cesse d'être, au XVIII^e siècle, le centre du pays et la source de l'opinion. Dans son rôle intellectuel et social, elle est supplantée par les salons, les cafés et les clubs. Les salons entretiennent le goût de la conversation brillante, attirent les écrivains et suscitent entre eux une émulation d'esprit et de hardiesse. D'abord littéraires et mondains, avec la duchesse du Maine et Madame de Lambert, ils deviennent peu à peu philosophiques.

Chaque salon a un style marqué, par les goûts de la femme d'esprit qui y reçoit. Madame du Deffand, malgré une préférence pour les mœurs et la littérature du XVII^e siècle, reçoit les encyclopédistes, les gens du monde et les hommes d'Etat. Madame Geoffrin subventionne l'Encyclopédie, encourage les philosophes et est connue dans l'Europe entière. Madame de Tencin, Mademoiselle de Lespinasse sont célèbres également.

Au XVIII^e siècle, la phrase classique, oratoire et périodique se fragmente. L'esprit, le sentiment, l'imagination, la frivolité prédominent. Le style est brillant ; la phrase claire et équilibrée n'a plus l'abstraction classique. Les images y sont nombreuses. On crée beaucoup de néologismes, surtout dans le domaine scientifique qui connaît une vogue sans précédent et se répand dans

les salons et dans les écrits des philosophes. Les termes techniques sont utilisés dans les conversations et dans les œuvres littéraires; des vocables nouveaux servent à exprimer les nouveaux concepts.

M^{me} DU DEFFAND (1699-1777)

Elle avait un salon rue Saint Dominique à Paris.

J'admirais hier au soir la nombreuse compagnie qui était chez moi; hommes et femmes me paraissaient des machines à ressort, qui allaient, venaient, parlaient, riaient, sans penser, sans réfléchir, sans sentir; chacun jouait son rôle par habitude: madame la duchesse d'Aiguillon crevait de rire, madame de Forcalquier dédaignait tout, madame de la Vallière jabotait sur tout. Les hommes ne jouaient pas de meilleurs rôles et moi j'étais abîmée dans les réflexions les plus noires; je pensais que j'avais passé ma vie dans des illusions; que je m'étais creusé moi-même tous les abîmes dans lesquels j'étais tombée; que tous mes jugements avaient été faux et téméraires, et toujours trop précipités, et qu'enfin je n'avais parfaitement bien connu personne: que je n'en avais pas été connue non plus, et que peut-être je ne me connaissais pas moi-même.

Lettre du 20 octobre 1766 à Horace Walpole

DIDEROT (1713-1784)

Dans "Le Neveu de Rameau", Diderot recrée la conversation brillante des salons:

On parle d'un mariage fort saugrenu. Celui de Mlle, comment l'appellez-vous? une petite créature qu'il entretenoit, a qui il a fait deux ou trois enfants, qui avoit été entretenue par tant d'autres - Allons, Rameau; cela ne se peut, vous radotez. - Je ne radote point. On dit même que la chose est faite. Le bruit court que De Voltaire est mort. Tant mieux. - Et pourquoi tant mieux? - C'est qu'il va nous donner quelque bonne folie. C'est son usage que de mourir une quinzaine auparavant. Que vous dirai-je encore? Je disois quelques polissonneries, que je rapportois des maisons où j'avois été; car nous sommes tous, grands colporteurs. Je faisois le fou. On m'écoutoit. On rioit. On s'écrioit, il est toujours charmant.

MARIVAUX (1688-1763)

“La vie de Marianne” que Marivaux écrit entre 1730 et 1741, décrit l’ascension sociale de Marianne, qui est attirée par le monde des salons :

Vraiment, quand j’ai connu le monde, j’y faisais bien d’autres façons : les hommes parlent de science et de philosophie ; voilà quelque chose de beau en comparaison de la science de bien placer un ruban, ou de décider de quelle couleur on le mettra !

Si on savait ce qui se passe dans la tête d’une coquette en pareil cas, combien son âme est déliée et pénétrante ; si on savait ce que je dis là, cela ferait peur, cela humilierait les plus forts esprits, et Aristote ne paraîtrait plus qu’un petit garçon. C’est moi qui le dis, qui le sais à merveille ; et qu’en fait de parure, quand on a trouvé ce qui est bien, ce n’est pas grand’chose, et qu’il faut trouver le mieux pour aller de là au mieux du mieux ; et que, pour attraper ce dernier mieux, il faut lire dans le cœur des hommes, et savoir préférer ce qui le gagne le plus à ce qui ne fait que le gagner beaucoup : et cela est immense !

XVIII^e SIECLE LE FRANÇAIS, “LANGUE UNIVERSELLE”

En France, le français est parlé par tous les milieux cultivés et remplace le latin dans presque tous les domaines - notamment le domaine scientifique. Mais l’immense majorité de la population use de parlars régionaux, souvent fort différents de lui.

En Europe, le français est parlé à peu près partout par les élites. Depuis le traité de Rastadt (1714), il est devenu la langue diplomatique internationale, à tel point que l’ambassadeur de Russie, en 1775, pour se présenter au sultan, s’exprime en français. Le français est aussi la langue de culture de presque toute l’Europe. Les grands écrivains français voyagent dans les principaux pays européens ou sont invités à la cour des rois : Voltaire à Berlin par Frédéric II, Diderot à Saint-Petersbourg par Catherine II. Voltaire entretient une correspondance avec tous les esprits éclairés et les grands personnages de l’Europe. Frédéric II parle et écrit un français très pur.

En 1784, l’Académie royale de Prusse propose un concours sur ce qui “a fait la langue française la langue universelle de l’Europe”. Rivarol remporte le prix en mettant en valeur la clarté, la rationalité du français, la douceur de son parler, son aptitude particulière à la conversation.

Mais même à cette époque où le français est considéré comme langue universelle il est parlé tout au plus par 5 millions de personnes.

VOLTAIRE (1694-1778)

Invité par Frédéric II, Voltaire reste à Berlin de 1750 à 1753. Les relations entre les deux hommes, excellentes au début, se dégradèrent rapidement, comme en témoigne cette lettre de Voltaire à Mme Denis, du 18 décembre 1752 :

Je vais me faire, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois.

Mon ami signifie mon esclave.

Mon cher ami veut dire vous m'êtes plus qu'indifférent.

Entendez par je vous rendrai heureux, je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous.

Soupez avec moi ce soir, signifie je me moquerai de vous ce soir.

Le dictionnaire peut être long ; c'est un article à mettre dans l'Encyclopédie.

Rousseau a envoyé à Voltaire son "Discours sur l'inégalité" (1755). Dans cette lettre du 30 août 1755, Voltaire lui répond avec ironie :

J'ay reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain ; je vous en remercie ; vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, et vous ne les corrigerez pas. Vous peignez avec des couleurs bien vraies les horreurs de la société humaine dont l'ignorance et la faiblesse se promettent tant de douceurs. On n'a jamais tant employé d'esprit à vouloir nous rendre Bêtes.

Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Cependant comme il y a plus de soixante ans que j'en ay perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre. Et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes, que vous et moy.

Les philosophes ont préparé la Révolution française. Dans ce texte prophétique, Voltaire a conscience de l'importance de son action :

Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent ; la lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion et alors ce sera un beau tapage ; les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses.

(Lettre à Bernard Louis Chauvelin, 2 avril 1764). Toute sa vie, Voltaire a cru en un Dieu créateur de l'univers et garant de la morale :

Si les cieux, dépouillés de son empreinte auguste,
Pouvaient cesser jamais de le manifester
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Epitre, 1769

XVIII^e SIECLE LA REVOLUTION ET LE FRANÇAIS

La Révolution a une politique linguistique: elle veut imposer le français à toute la nation, afin d'augmenter la cohésion nationale. Elle pense que la diversité de langues est un obstacle à l'unité de la France et aux idées nouvelles.

L'abbé Grégoire est le principal instigateur de la politique de propagation du français. Dès 1790 il envoie un questionnaire dans toute la France et présente un rapport à la Convention en 1794: "On peut assurer sans exagération qu'au moins six millions de Français, surtout dans les campagnes, ignorent la langue nationale; qu'un nombre égal est à peu près incapable de soutenir une conversation suivie; qu'en dernier résultat, le nombre de ceux qui la parlent n'excède pas trois millions, et probablement le nombre de ceux qui l'écrivent est encore moindre". Pour y remédier il faut d'abord traduire, dans les diverses langues et dialectes, les décrets et les actes constitutionnels; mais il faut encore imposer l'enseignement du français à tous les enfants: c'est l'école qui réalisera l'unité linguistique. La langue des révolutionnaires, pour la plupart anciens élèves de collèges ou de séminaires est influencée par la phrase latine. Elle marque beaucoup l'éloquence qui prend un essor nouveau, car il est nécessaire de parler en public et de convaincre, dans les clubs, dans les assemblées ou simplement devant une foule. En souvenir de

la République romaine qui sert de modèle, elle fourmille d'exemples antiques et de tournures latines. Ainsi voit le jour une grande éloquence, exprimée dans une langue pure, où soufflent l'ardeur et la passion. Le français de cette époque, celui de la Déclaration des droits de l'homme, sera considéré dans de nombreux pays comme la langue du progrès et de la liberté. Imprégné des thèmes révolutionnaires - liberté, égalité, droits de l'homme - il va fortement influencer les esprits avancés et les intellectuels du monde entier.

MIRABEAU (1749-1791)

Mirabeau fut partagé entre sa fidélité au roi et les idées révolutionnaires. Grand orateur, il eut beaucoup d'influence politique. Le 21 juin 1789, il s'opposa au marquis de Dreux-Brézé qui voulait faire quitter la salle du Jeu de Paume aux députés:

"Messieurs, vous connaissez les ordres du roi". "Oui, Monsieur nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au Roi, et vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours; cependant, pour éviter toute équivoque et tout délai, je vous déclare que si on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force, car nous ne quitterons nos places que par la puissance de la baïonnette".

Le 26 septembre 1789, pour faire face à la banqueroute imminente, Necker propose une contribution volontaire du quart des revenus. Mirabeau le soutient avec véhémence :

Deux siècles de déprédations et de brigandages ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir. Il faut le combler, ce gouffre effroyable. Eh bien ! voici la liste des propriétaires français. Choisissez parmi les plus riches, afin de sacrifier moins de citoyens. Mais choisissez ; car ne faut-il pas qu'un petit nombre périssent pour sauver la masse du peuple ? Allons, ces deux mille notables possèdent de quoi combler le déficit. Ramenez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospérité dans le royaume. Frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes, précipitez-les dans l'abîme, il va se refermer... Vous reculez d'horreur... Hommes inconséquents, hommes pusillanimes ! Eh ! ne voyez-vous donc pas qu'en décrétant la banqueroute, ou, ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable sans la décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel, et, chose inconcevable ! gratuitement criminel : car enfin, cet horrible sacrifice ferait du moins disparaître le déficit.

LE FRANÇAIS A L'EPOQUE NAPOLEONNIENNE

Sous le Consulat et l'Empire, le latin reprend une place importante dans les lycées et à l'université. Mais deux facteurs contribuent au développement du français. L'administration étend son emprise, grâce aux fonctionnaires et aux représentants de l'Etat qui, souvent déplacés, parlent et véhiculent le français. Des millions d'hommes sont enrôlés et apprennent le français pendant leur longue vie militaire.

L'éloquence connaît une éclipse, durant cette période où règne la censure et n'est guère représentée que par Napoléon. Napoléon a un style précis et nerveux. Dans une parole simple, il fait appel à l'amour-propre, aux grands sentiments, et sait, à l'occasion, développer sa phrase en belles périodes rythmées, entraînantes. Il a toujours gardé un accent corse, qui est attesté par ses contemporains.

NAPOLÉON (1769-1821)

Le 2 décembre 1805, après la victoire d'Austerlitz, Napoléon fait lire à son armée cette proclamation :

Soldats, je suis content de vous. Vous avez, à la journée d'Austerlitz, justifié tout ce que j'attendais de votre intrépidité; vous avez décoré vos aigles d'une immortelle gloire. Une armée de 100 000 hommes, commandée par les empereurs de Russie et d'Autriche, a été en moins de quatre heures, ou coupée ou dispersée. Ce qui a échappé à votre fer s'est noyé dans les lacs. Quarante drapeaux, les étendards de la garde impériale de Russie, cent vingt pièces de canon, vingt généraux, plus de 30 000 prisonniers, sont le résultat de cette journée à jamais célèbre.

Soldats, lorsque tout ce qui est nécessaire pour assurer le bonheur et la prospérité de notre patrie sera accompli, je vous ramènerai en France; là vous serez l'objet de mes plus tendres sollicitudes. Mon peuple vous reverra avec joie, et il vous suffira de dire : *J'étais à la bataille d'Austerlitz*, pour que l'on réponde : *Voilà un brave*.

Joseph avait refusé le royaume d'Italie. En 1805, Napoléon lui donne le trône de Naples; sans possibilité de discussion :

Vous direz à Joseph que je le fais roi de Naples, mais que la moindre hésitation, la moindre incertitude le perd entièrement. Je ne reconnais pour parents que ceux qui me servent. Ceux qui ne s'élèveront pas avec moi ne seront plus de ma famille. J'en fais une famille de rois ou plutôt de vice-rois.

Napoléon Bonaparte à Joséphine de Beauharnais :

Je me réveille plein de toi. Ton portrait et le souvenir de l'enivrante soirée d'hier n'ont point laissé de repos à mes sens. Douce et incomparable Joséphine, quel effet bizarre faites-vous sur mon cœur? Vous fâchez-vous? Vous vois-je triste? Êtes-vous inquiète? Mon âme est brisée de douleur et il n'est point de repos pour votre ami... Mais en est-il donc davantage pour moi, lorsque me livrant au sentiment profond qui me maîtrise, je puis sur vos lèvres, sur votre cœur, une flamme qui me brûle. Ah! c'est cette nuit que je me suis bien aperçu que votre portrait n'est pas vous! Tu pars à midi, je te verrai dans trois heures. En attendant, mio dolce amor, reçois un million de baisers; mais ne m'en donne pas car ils brûlent mon sang.

Décembre 1795

XIX^e SIECLE LA LITTERATURE TEMOIN DE LA DIVERSITE DES LANGAGES

Au XIX^e siècle les parlers de France sont encore très vivants. Des enquêtes faites au début du XIX^e siècle montrent la diversité des parlers locaux qui entraîne des difficultés de compréhension d'une région à l'autre.

La littérature du XIX^e siècle s'ouvre à ces parlers, ainsi qu'aux divers niveaux de langues. Georges Sand reprend le parler des paysans du Berry, Maupassant celui des paysans normands, Balzac se sert de l'argot des bagnards, note des provincialismes ou des prononciations archaïques. Victor Hugo, Zola font parler les ouvriers et les gens du peuple dans leur langue.

Ce témoignage réaliste a deux limites. Pour rester compréhensible des lecteurs, l'écrivain refuse parfois d'employer certains mots ou certains tours trop opaques, surtout s'ils sont très nombreux. Ensuite, il obéit à une logique littéraire, ses personnages se plient au moule d'une œuvre particulière et ne parlent pas toujours comme dans la réalité.

BALZAC (1799-1850)

Dans le "Médecin de campagne" (1833), Balzac nous fait assister à une veillée paysanne dans une grange d'un petit village de Savoie. Un ancien soldat de Napoléon y fait le récit de la campagne d'Italie, dans son parler paysan :

Pour lors, nous tombe tout maigrelet général en chef à l'armée d'Italie, qui manquait de pain, de munitions, de souliers, d'habits, une pauvre armée nue comme un ver. - "Mes amis, qu'il dit, nous voilà ensemble. Or, mettez-vous dans la boule que d'ici à quinze jours vous serez vainqueurs, habillés à neuf, que vous aurez tous des capotes, de bonnes guêtres, de fameux souliers; mais, mes enfants, faut marcher pour les aller prendre à Milan, où il y en a". Et l'on a marché. Le Français, écrasé, plat comme une punaise, se redresse. Nous étions trente mille va-nu-pieds contre quatre-vingt mille fendants d'Allemands, tous beaux hommes, bien garnis, que je vois encore. Alors Napoléon, qui n'était encore que Bonaparte, nous souffle je ne sais quoi dans le ventre. Et l'on marche la nuit, et l'on marche le jour, l'on te les tape à Montenotte, on court les rosser à Rivoli, Lodi, Arcole, Millesimo, et on ne te les lâche pas. Le soldat prend goût à être vainqueur. Alors Napoléon vous enveloppe ces généraux allemands qui ne savaient où se fourrer pour être à leur aise, les pelote très bien, leur chipe quelquefois des dix mille hommes d'un seul coup en vous les entourant de quinze cents Français qu'il faisait foisonner à sa manière. Enfin, leur prend leurs canons, vivres, argent, munitions,

tout ce qu'ils avaient de bon à prendre, vous les jette à l'eau, les bat sur les montagnes, les mord dans l'air, les dévore sur terre, les fouille partout. Après la campagne, nous voilà maîtres de l'Italie, comme Napoléon l'avait prédit.

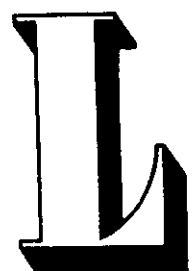
Dans "Le Père Goriot" (1835), Vautrin, forçat évadé, est dénoncé et arrêté par les gendarmes. Démasqué, il n'hésite plus à parler l'argot et le langage des bagnards.

– Qui m'a trahi? C'est toi, vieille cagnotte, tu m'as donné un faux coup de sang, curieuse! En disant deux mots, je pourrais te faire scier le cou dans huit jours. Je te pardonne, je suis chrétien. D'ailleurs ce n'est pas toi qui m'as vendu. Mais qui? Je sais qui m'a vendu maintenant. Ce ne peut être que ce gremlin de Fil-de-Soie. Pas vrai, père l'empoigneur? Ça s'accorde trop bien avec le séjour de nos billets de banque là-haut. Plus rien, mes petits mouchards. Quant à Fil-de-Soie, il sera terré sous quinze jours, lors même que vous le feriez garder par toute votre gendarmerie. - Que lui avez vous donné, à cette Michonnette? Quelque millier d'écus? Je valais mieux que ça, Ninon cariée, Pompadour en loques, Vénus du Père-Lachaise. Si tu m'avais prévenu, tu aurais eu six mille francs. Ah! tu ne t'en doutais pas, vieille vendeuse de chair, sans quoi j'aurais eu la préférence.

Dans "Le Père Goriot", la marquise de Beau-séant, qui a un hôtel rue de Grenelle vient d'apprendre que son amant la quitte. Elle donne à son cousin, Eugène de Rastignac, des conseils sur la façon de réussir.

– Eh bien, monsieur de Rastignac, traitez ce monde comme il mérite de l'être. Vous voulez parvenir, je vous aiderai. Vous sonderez combien est profonde la corruption féminine, vous toiserez la largeur de la misérable vanité des hommes. Quoique j'aie bien lu dans ce livre du monde, il y avait des pages qui cependant m'étaient inconnues. Maintenant je sais tout. Plus froidement vous calculerez, plus avant vous irez. Frappez sans pitié, vous serez craint. N'acceptez les hommes et les femmes que comme des chevaux de poste que vous laisserez crever à chaque relais, vous arriverez ainsi au faite de vos désirs.

LE FRANÇAIS AU XIX^e SIECLE



Le français se répand progressivement au cours du XIX^e siècle au détriment des divers parlers. L'école primaire, où il est enseigné, se multiplie, puis devient obligatoire avec Jules Ferry, à la fin du siècle. L'instruction primaire, laïque et gratuite, met à la portée de tous une langue unifiée. C'est une langue correcte, simple, sans prétention. Elle doit faire l'union des Français et véhiculer une morale et une instruction civique. "De l'école identique sort la société égale" (V. Hugo).

Les journaux, qu'on les lise soi-même ou qu'on en écoute la lecture, diffusent le français dans un plus grand nombre de couches sociales. Le chemin de fer facilite les communications et les échanges. Le service militaire obligatoire entraîne un brassage des classes sociales et impose l'usage du français.

La fin du XIX^e siècle voit aussi une nouvelle expansion du français dans tous les pays du monde où la France est présente. Le français y est enseigné et s'y répand progressivement et durablement.

La prononciation et la grammaire françaises se fixent et sont codifiées. Seul le vocabulaire évolue sensiblement : la vogue du Moyen-âge redonne vie à des termes archaïques médiévaux ; le vocabulaire politique

s'accroît ; on crée des termes techniques nouveaux où on en emprunte à d'autres registres en changeant le sens des mots existants.

VICTOR HUGO (1802-1885)

Député de Paris, Victor Hugo prononce, à l'Assemblée Constituante, ce discours sur la peine de mort, le 15 septembre 1848 :

Eh bien, songez-y qu'est-ce que la peine de mort ? La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie. (*Mouvement*).

Partout où la peine de mort est prodiguée, la barbarie domine ; partout où la peine de mort est rare, la civilisation règne. (*Sensation*).

Messieurs, ce sont là des faits incontestables. L'adoucissement de la pénalité est un grand et sérieux progrès. Le dix-huitième siècle, c'est là une partie de sa gloire, a aboli la torture ; le dix-neuvième siècle abolira la peine de mort. (*Vive adhésion. Oui ! Oui !*).

Vous ne l'abolirez pas peut-être aujourd'hui ; mais n'en doutez pas, demain vous l'abolirez, ou vos successeurs l'aboliront. (*Nous l'abolirons ! - Agitation*).

En 1862, Hugo publie "Les Misérables". Dans la cinquième partie, il raconte comment a été réprimée une émeute en juin 1832, à Paris, dans le quartier des Halles. Nous assistons ici à la mort de Gavroche, gamin de Paris :

Au moment où Gavroche débarrassait de ses cartouches un sergent gisant près d'une borne, une balle frappa le cadavre.

– Fichtre ! fit Gavroche. Voilà qu'on me tue mes morts. Une deuxième balle fit étinceler le pavé à côté de lui. Une troisième renversa son panier. Gavroche regarda, et vit que cela venait de la banlieue.

Il se dressa tout droit, debout, les cheveux au vent, les mains sur les hanches, l'œil fixé sur les gardes nationaux qui tiraient et il chanta :

On est laid à Nanterre,
C'est la faute à Voltaire,
Et bête à Palaiseau,
C'est la faute à Rousseau.

Lettre de Victor Hugo à Juliette Drouet :

Dans quelques heures je te verrai, dans quelques heures nous nous sourirons, dans quelques heures nous serons heureux. - En attendant, tiens, je dépose ici un baiser pour toi. Prends-le. Je le reprendrai sur tes lèvres quand je viendrai. A bientôt ma Juliette ! Mon ange, mon tout ! Je baise tes beaux yeux et je leur défends de plus jamais pleurer ! Plus jamais, entends-tu ? *Jamais* pour les larmes, *toujours* pour l'amour. Voilà la vie que je te veux. - A bientôt, ange !

18 juin 1834